

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE FARNAY
Place des Combattants
Tel 04 77 73 53 46**

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de Farnay, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de son Maire, M. BARRIER

Date de convocation du Conseil Municipal : 7/03/2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : BARRIER JA, BOULHOL M, GUICHARD P, CHARRE Y, CARCELES P, BACHER M, CHOMIENNE B, LA MELA P, D'AVERSA M, COTTANCIN B, ALMERTO A, VIALLARD JL,

Excusés avec pouvoirs, FONT F (pouvoir à BARRIER J A), MARAS L (pouvoir à BOULHOL M), BONNARD R (pouvoir à CHARRE Y)

Absents :

Procurations : 3

Nombre de conseiller ayant voté par procuration : 3

Nombre de conseillers votants : 15

Secrétaire de Séance : D'AVERSA M

Délibération N° 019/2024

Objet : Approbation des règlements et états des lieux de la Loge du Trève et de la salle polyvalente

Monsieur le Maire donne lecture des projets de règlements et d'états des lieux de la Loge du Trève et de la salle polyvalente qui seront applicable pour les prochaines locations.

En effet, l'expérience de location de l'année 2023, a fait ressortir des besoins ce qui induit des modifications des documents.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les règlements et états des lieux de la loge du Trève et de la salle polyvalente

Farnay, le 15 mars 2024

La secrétaire

Monique D'AVERSA



Le Maire

Jean-Alain BARRIER

Publié sur le site internet
le 15/03/2024
par Béatrice Gouy
Secrétaire générale

